

beaulieu-lès-loches

Philippe Méreau élu nouveau maire

A 64 ans, dont 26 passés comme élu à Beaulieu-lès-Loches, Philippe Méreau a pris la succession de Sophie Métadier dans le fauteuil de maire à l'issue du conseil municipal d'élection de lundi soir. En effet, élue députée de la 3^e circonscription d'Indre-et-Loire, le 6 juin dernier, Sophie Métadier, en raison de la loi sur le non-cumul des mandats, a dû présenter sa démission de maire à la préfète d'Indre-et-Loire dans les jours suivants son élection parlementaire. Elle restera néanmoins conseillère municipale, au moins jusqu'à la prochaine élection législative prévue en juin 2022 (1).

Candidat unique

Réuni presque au complet, le conseil municipal a donc vu l'unique candidature de Philippe Méreau, 64 ans, géomètre retraité pour le cadastre et habitant de la commune depuis 36 ans, pour briguer la succession de Sophie Métadier. Il a recueilli 18 voix sur 19, un vote blanc ayant été exprimé. *« Je me suis porté candidat à la demande de Sophie Métadier sinon jamais je n'aurais songé à le faire, surtout après cinq mandats. Je vous remercie de la confiance accordée et j'espère être digne des attentes que vous avez placées en moi. Il s'agira surtout de continuer d'entreprendre sur la voie que Sophie nous a tracée »*, a déclaré Philippe Méreau, qui s'est vu remettre à l'issue de son laïus l'écharpe tricolore et la médaille de l'Assemblée nationale à son nom, par Sophie Métadier.

Une liste de trois adjoints et



Philippe Méreau, entouré de ses adjoints et des conseillers municipaux bellilociens.

d'une conseillère municipale déléguée a été proposée et élue à l'unanimité, sans liste adverse. Il s'agit de Gaëlle Jan, première adjointe à l'action sociale, le logement social, les personnes âgées et la santé ; Jean-Claude Dupas, deuxième adjoint à la voirie, aux bâtiments et espaces publics ; Madeleine Laroche, troisième adjointe aux finances et au personnel ; Léna Dessein, conseillère municipale déléguée à la culture, aux associations et à la communication. En tant que maire, Philippe Méreau conserve ses délégations d'ancien premier adjoint : affaires scolaires, la jeunesse, fêtes patriotiques et cimetière.

L'indemnité du maire a été fixée et votée à 37,80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique soit 1.470,19 € d'indemnité brute pour le maire. Pour les trois adjoints et la conseillère municipale déléguée, il a été proposé et voté un taux de 18,30 % de l'indice brut, soit 711,76 € d'indemnité

brute par adjoint et conseillère municipale déléguée.

Natif de Sainte-Maure-de-Touraine, Philippe Méreau, après un bref passage à Paris, a exercé toute sa carrière de géomètre à Loches. Élu pour la première fois conseiller municipal à Beaulieu-lès-Loches en 1995, puis adjoint en 2008, il est également président de l'association locale des Familles rurales qui propose, notamment, des cours de danse depuis 40 ans.

Contrairement à sa prédécesseuse, il ne briguera pas de vice-présidence à la communauté de communes Loches Sud Touraine mais restera simple conseiller communautaire délégué à l'eau et à l'assainissement.

B. Bou.

(1) En cas de non-réélection comme députée de la 3^e circonscription, il a été convenu entre Philippe Méreau et Sophie Métadier qu'elle retrouve son fauteuil de maire de Beaulieu-lès-Loches. Lundi soir, elle lui a remis une médaille de l'Assemblée nationale gravée à son nom.